

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE**

ARRÊTE

du 29 juillet 2004

portant création du certificat d'aptitude professionnelle
Arts de la dentelle, options fuseaux et aiguille.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Service des formations

NORMEN E 0401702 A

Sous-direction des formations professionnelles

**Bureau de la réglementation
des diplômes professionnels**

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Vu le décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 relatif au certificat d'aptitude professionnelle ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative des arts appliqués du 18 mars 2004 ;

VU l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du 24 juin 2004.

ARRÊTE

Article 1er: Il est créé un certificat d'aptitude professionnelle *arts de la dentelle* dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Ce certificat d'aptitude professionnelle comporte l'option *fuseaux* et l'option *aiguille*.

Article 2: Le référentiel d'activités professionnelles et le référentiel de certification du certificat d'aptitude professionnelle *arts de la dentelle* sont définis en annexe I au présent arrêté.

Article 3: La préparation à ce certificat d'aptitude professionnelle comporte une période de formation en milieu professionnel de douze semaines, définie en annexe II du présent arrêté.

Pour les candidats apprentis issus des centres de formation d'apprentis ou de sections d'apprentissage habilitées, la période de formation en milieu professionnel, dont la durée est fixée par le contrat d'apprentissage, est évaluée par contrôle en cours de formation au cours des derniers mois précédant la session d'examen.

Article 4: Le certificat d'aptitude professionnelle *arts de la dentelle* est organisé en six unités obligatoires et une unité facultative qui correspondent à des épreuves évaluées selon des modalités fixées par le règlement d'examen figurant en annexe III au présent arrêté.

Article 5: La définition des épreuves et les modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel sont fixées en annexe IV au présent arrêté.

Article 6: Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il présente l'examen sous la forme globale ou progressive, conformément aux dispositions de l'article 10 du décret du 4 avril 2002 susvisé.

Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Il précise également s'il souhaite présenter l'épreuve facultative.

Article 7: Les correspondances entre les épreuves ou unités de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 2 octobre 1989 portant création du certificat d'aptitude professionnelle *arts de la dentelle* et les unités de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté sont fixées en annexe V au présent arrêté.

Toute note obtenue aux domaines et épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 2 octobre 1989 précité est, à la demande du candidat et pour la durée de sa validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Article 8: La première session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle *arts de la dentelle régi* par le présent arrêté aura lieu en 2005.

A l'issue de la session d'examen de 2004, l'arrêté précité du 2 octobre 1989 est abrogé.

Article 9: Le directeur de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 juillet 2004.

P. le Ministre et par délégation
Le Directeur de l'enseignement scolaire


Patrick GERARD

Journal officiel du 17 août 2004.

PRÉAMBULE

« DENTELLES AUX FUSEAUX, DENTELLES À L'AIGUILLE »

Sous un même vocable, dentelle, se cachent deux métiers totalement différents mais ayant les mêmes destinations, la parure du vêtement ou le décor de la maison. Le mot dentelle n'a été utilisé qu'après 1557 en raison des grandes dentelures de cette nouvelle façon de travailler et n'apparaîtra dans le dictionnaire qu'en 1606.

La dentelle à l'aiguille, inventée aux alentours du XV^{ème} Siècle est issue de la broderie exécutée sur un support tissu. Celui-ci, après suppression progressive des fils de chaîne et de trame, n'a plus été qu'un léger quadrillage sur lequel la brodeuse lançait des fils qu'elle reliait artistiquement entre eux par des points utilitaires ou fantaisies pour créer des formes géométriques qui s'inscrivaient dans l'espace.

Petit à petit, ce quadrillage de toile a disparu et c'est en toute liberté que la dentellière a pu réaliser des dentelles à l'aiguille dont le modelé était simplement tracé sur un parchemin ou un papier. Ces dentelles précieuses sont les Punto in aria, Reticella, Venise, Point de France, Point de Sedan, Point d'Alençon, Point d'Argentan, Point de gaze de Bruxelles.

La dentelle aux fuseaux est issue du tressage, du tissage et par la suite de la passementerie. Lorsque cette dernière technique s'est affinée et diversifiée et a utilisé des fils de lin de plus en plus fins, elle est devenue dentelle vers le XVI^{ème} Siècle.

La dentelle aux fuseaux s'est confectionnée dans toute l'Europe, elle a pris le nom de villes dans lesquelles elle s'est développée et a acquis des spécificités techniques et stylistiques. Ces villes sont Le Puy, Bayeux, Valenciennes, Lille, Chantilly, Bruges, Malines, Binches, etc.

Pendant des siècles les dentelles ont fait vivre des milliers de femmes et d'enfants.

Au début du XX^{ème} Siècle, des écoles s'ouvrent pour maintenir l'enseignement des dentelles mais les guerres 14/18 et 39/45 et un certain "modernisme" ont nui à cet artisanat d'art malgré les efforts de certaines personnes pour en conserver le savoir-faire.

Au début des années 1970, la prise de conscience de la disparition d'une partie du patrimoine artistique et culturel motive de nombreuses personnalités, mais surtout beaucoup de femmes.

Depuis lors, des dizaines de cours sont dispensés et des milliers de femmes et parfois d'hommes, en France mais aussi en Europe et dans le monde, réapprennent la dentelle à la main avec une grande exigence de qualité et de créativité. Ils ont tous le sentiment de préserver un héritage et de le conserver vivant par son apprentissage. Par ailleurs, l'industrie du luxe offre des perspectives certaines, bien que limitées.

La sanction d'un niveau de compétence par un diplôme national, le seul en Europe, est pour tous les candidats un moyen d'attester leur connaissance artistique et leur savoir-faire technique.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ / CONTEXTE PROFESSIONNEL

Définition

Le métier de dentellière consiste à réaliser un tissu transparent à l'aide de fils guidés par une aiguille ou des fuseaux.

Formes d'exercice

Le titulaire du CAP « Arts de la Dentelle » est une ouvrière (ouvrier) qualifiée, capable d'exécuter une dentelle en partie ou en totalité, à son domicile ou en atelier. Dans ce dernier cas elle (il) est placée sous la responsabilité du chef d'atelier.

Types de structures professionnelles

Ateliers, associations.

Secteurs d'activités concernés

Conservation du patrimoine et des savoir-faire, secteur des accessoires de mode.

Environnement technique de l'emploi

L'exercice du métier requiert une bonne acuité visuelle, plus particulièrement pour la dentelle à l'aiguille.

Un éclairage naturel et/ou de lumière froide est obligatoire.

Une assise ergonomique au poste de travail est indispensable. Une table réglable est nécessaire pour la dentelle aux fuseaux.

Un point d'eau est obligatoire, devant permettre une propreté constante des mains.

Référentiel des activités professionnelles

PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET DES TÂCHES

Option Fuseaux

Fonctions	Tâches
Information	<p>Tâche 1 : Analyser la commande et la finalité du produit</p> <p>Tâche 2 : Identifier les indications techniques portées sur le dessin de mise en carte</p> <p>Tâche 3 : Décoder le dessin de mise en carte</p> <p>Tâche 4 : Comprendre le cheminement des fils</p>
Préparation	<p>Tâche 5 : Choisir les fuseaux, le métier et les épingles</p> <p>Tâche 6 : Choisir la qualité du fil</p> <p>Tâche 7 : Choisir le tour bobinoir en fonction des fuseaux et bobiner ceux-ci (par paires)</p> <p>Tâche 8 : Rechercher le positionnement optimal des épingles pour débiter la dentelle (en vue de sa finition)</p> <p>Tâche 9 : Piquer le carton, éventuellement ; positionner et fixer le carton sur le métier</p>
Réalisation	<p>Tâche 10 : Échantillonner la partie minimale en vue de se familiariser avec le carton et d'en proposer l'interprétation en appliquant les différentes techniques relatives aux dentelles à fils continus, dentelles au lacet et dentelles à fils coupés</p> <p>Tâche 11 : Réaliser la dentelle conformément au carton et à son échantillon en respectant la qualité et l'esthétique des points</p>
Finition	<p>Tâche 12 : Rentrayer et/ou ébarber les fils</p> <p>Tâche 13 : Réunir les deux extrémités (aponçage), assembler les différents éléments</p> <p>Tâche 14 : Positionner et coudre la dentelle sur un support avec des points spécifiques Découper le tissu</p> <p>Tâche 15 : Humecter et repasser à l'envers</p>

Option Fuseaux

FONCTION INFORMATION

TÂCHES

Tâche 1 : Analyser la commande et la finalité du produit

Tâche 2 : Identifier les indications techniques portées sur le dessin de mise en carte

Tâche 3 : Décoder le dessin de mise en carte

Tâche 4 : Comprendre le cheminement des fils

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- Information écrite ou orale
- Dessin de mise en carte (symboles spécifiques, mention de la nature et de la grosseur du fil)
- Documents techniques relatifs à la confection et la finition
- Conditions d'hygiène relatives à la profession

Autonomie, responsabilité

Sous le contrôle du responsable

Résultats attendus

- L'analyse de la commande et la compréhension du dessin de mise en carte sont correctes

Option Fuseaux

FONCTION

PRÉPARATION

TÂCHES

Tâche 5 : Choisir les fuseaux, le métier et les épingles

Tâche 6 : Choisir la qualité du fil

Tâche 7 : Choisir le tour bobinoir en fonction des fuseaux et bobiner ceux-ci (par paires)

Tâche 8 : Rechercher le positionnement optimal des épingles pour débiter la dentelle en vue de sa finition

Tâche 9 : Piquer le carton, éventuellement ; positionner et fixer le carton sur le métier.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- Fournitures : fil, fuseaux, épingles, métiers, tour bobinoir, ciseaux, crochets, piquoir, enfonce - épingles, carte lyonnaise ...
- Dessin de mise en carte
- Documents techniques relatifs à la finition
- Conditions d'hygiène relatives à la profession

Autonomie, responsabilité

Sous le contrôle du responsable

Résultats attendus

- Les choix du métier, des fuseaux, du fil et des épingles sont adéquats
- Le fil est propre et régulièrement embobiné, sa torsion est préservée
- La ligne du début de la dentelle est bien définie, en vue d'une finition discrète
- Le piquage du carton est précis, le carton est judicieusement placé

Option Fuseaux

FONCTION RÉALISATION
TÂCHES
<p>Tâche 10 : Échantillonner la partie minimale en vue de se familiariser avec le carton et d'en proposer l'interprétation en appliquant les différentes techniques relatives aux dentelles à fils continus, dentelles au lacet et dentelles à fils coupés</p> <p>Tâche 11 : Réaliser la dentelle conformément au carton et à son échantillon en respectant la qualité et l'esthétique des points</p>
CONDITIONS D'EXERCICE
Moyens et ressources
<ul style="list-style-type: none">- Poste de travail, outillage nécessaire et éclairage adapté- Le carton, l'échantillon, les graphiques et la codification éventuels- Documents techniques- Conditions d'hygiène relatives à la profession
Autonomie, responsabilité
Sous le contrôle du responsable
Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none">- La dentelle est conforme au carton- Le respect, la qualité des points et la netteté sont assurés

Option Fuseaux

FONCTION FINITION
TÂCHES Tâche 12 : Rentrayer et/ou ébarber les fils Tâche 13 : Réunir les deux extrémités (aponçage), assembler les différents éléments Tâche 14 : Positionner et coudre la dentelle sur un support avec des points spécifiques ; Découper le tissu Tâche 15 : Humecter et repasser à l'envers
CONDITIONS D'EXERCICE Moyens et ressources <ul style="list-style-type: none">- Matières d'œuvre et matériels nécessaires- Documents techniques concernant les étapes de finition- Notions de couture (droit-fil, ...) et de broderie- Conditions d'hygiène relatives à la profession Autonomie, responsabilité Sous le contrôle du responsable Résultats attendus <ul style="list-style-type: none">- La finition est discrète et solide- Le montage est net et régulier- Le respect et la qualité des points sont assurés

PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET DES TÂCHES

Option : Aiguille

Fonctions	Tâches
Information	<p>Tâche 1 : Analyser la commande et la finalité du produit</p> <p>Tâche 2 : Observer et analyser le dessin artistique</p> <p>Tâche 3 : Définir l'orientation des points</p>
Préparation	<p>Tâche 4 : Déterminer et préparer les outils nécessaires aux étapes de la réalisation</p> <p>Tâche 5 : Sélectionner le support « parchemin »</p> <p>Tâche 6 : Sélectionner les supports « toiles »</p> <p>Tâche 7 : Choisir les matières d'œuvre</p> <p>Tâche 8 : Déterminer et préparer les outils nécessaires aux finitions</p>
Réalisation	<p>Tâche 9 : Réaliser le piquage sur le parchemin vert</p> <p>Tâche 10 : Fixer les toiles sous le parchemin vert</p> <p>Tâche 11 : Réaliser l'armature de fils (la trace)</p> <p>Tâche 12 : Réaliser le fond (les réseaux)</p> <p>Tâche 13 : Réaliser les différents décors (les remplis)</p> <p>Tâche 14 : Réaliser les reliefs (les brodes)</p>
Finition	<p>Tâche 15 : Séparer la dentelle du parchemin (le levage)</p> <p>Tâche 16 : Ébarber la dentelle (l'éboutage)</p> <p>Tâche 17 : Repasser à froid la dentelle (le luchage ou l'affiquage)</p> <p>Tâche 18 : Positionner et fixer la dentelle sur un support avec des points spécifiques et découper le tissu</p> <p>Tâche 19 : Humecter et repasser le tissu</p>

Option Aiguille

FONCTION INFORMATION

TÂCHES

Tâche 1 : Analyser la commande et la finalité du produit

Tâche 2 : Observer et analyser le dessin artistique

Tâche 3 : Définir l'orientation des points

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- Informations écrites et /ou orales
- Dessin artistique
- Documents techniques relatifs à la confection et la finition
- Conditions d'hygiène relatives à la profession

Autonomie, responsabilité

Sous le contrôle du responsable

Résultats attendus

- L'analyse de la commande et la compréhension du dessin artistique sont correctes

Option Aiguille

FONCTION

PRÉPARATION

TÂCHES

- **Tâche 4** : Déterminer et préparer les outils nécessaires aux étapes de la réalisation
- **Tâche 5** : Sélectionner le support « parchemin »
- **Tâche 6** : Sélectionner les supports « toiles »
- **Tâche 7** : Choisir les matières d'œuvre
- **Tâche 8** : Déterminer et préparer les outils nécessaires aux finitions

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- Dessins : artistique et technique
- Fournitures : fils, crin de cheval, aiguilles, parchemins, toiles, épingles, coussin à piquage, poinçon, dé, ciseaux, crayons, double décimètre, outils de finition (lame de rasoir, pinces à épiler et de homard)
- Conditions d'hygiène relatives à la profession

Autonomie, responsabilité

Sous le contrôle du responsable

Résultats attendus

- Le choix des matériels et des fournitures est adéquat
- Le choix est conforme aux dessins : artistique et technique

Option Aiguille

FONCTION RÉALISATION

<p style="text-align: center;">TÂCHES</p> <ul style="list-style-type: none">- Tâche 9 : Réaliser le piquage sur le parchemin vert- Tâche 10 : Fixer les toiles sous le parchemin vert- Tâche 11 : Réaliser l'armature de fils (la trace)- Tâche 12 : Réaliser le fond (les réseaux)- Tâche 13 : Réaliser les différents décors (les remplis)- Tâche 14 : Réaliser les reliefs (les brodes)
--

<p style="text-align: center;">CONDITIONS D'EXERCICE</p> <p style="text-align: center;">Moyens et ressources</p> <ul style="list-style-type: none">- Poste de travail (matériels nécessaires et éclairage adapté)- Dessins : artistique et technique- Les matières d'œuvre- Documents techniques concernant le support, les points plats et en reliefs- Conditions d'hygiène relatives à la profession <p style="text-align: center;">Autonomie, responsabilité</p> <p style="text-align: center;">Sous le contrôle du responsable</p> <p style="text-align: center;">Résultats attendus</p> <p>La dentelle est conforme aux dessins : artistique et technique Le respect et la qualité des points sont assurés</p>

Option Aiguille

FONCTION

FINITION

TÂCHES

- **Tâche 15** : Séparer la dentelle du parchemin (le levage)
- **Tâche 16** : Ébarber la dentelle (l'éboutage)
- **Tâche 17** : Repasser à froid la dentelle (le luchage ou l'affiquage)
- **Tâche 18** : Positionner et fixer la dentelle sur le support avec des points spécifiques et découper le tissu
- **Tâche 19** : Humecter et repasser le tissu

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- Notions de couture et de broderie (droit-fil et jours.)
- Matières d'œuvre et matériels nécessaires
- Documents techniques concernant les étapes de finition
- Conditions d'hygiène relatives à la profession

Autonomie, responsabilité

Sous le contrôle du responsable

Résultats attendus

- Le respect et la qualité des points sont assurés
- La finition est discrète et solide
- Le montage est net et régulier

Option : Fuseaux

MISE EN RELATION DES TÂCHES , CAPACITÉS, COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE DU RÉFÉRENTIEL

FONCTIONS		TÂCHES PRINCIPALES	CAPACITÉS	SAVOIR-FAIRE
1	INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la commande - Identifier les indications techniques portées sur le dessin de mise en carte - Décoder le dessin de mise en carte - Comprendre le cheminement des fils 	C-1 S'INFORMER	<ul style="list-style-type: none"> C 1 - 1 Recevoir et comprendre les consignes C 1 - 2 Prendre en compte les spécifications techniques C 1 - 3 Lire et comprendre les symboles et les tracés conventionnels C 1 - 4 Repérer le cheminement des fils, déterminer la chronologie d'exécution
2	PRÉPARATION	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir les fuseaux, le métier et les épingles - Choisir la qualité du fil - Choisir le tour bobinoir en fonction des fuseaux - Rechercher le positionnement optimal des épingles pour débiter la dentelle - Piquer le carton 	C-2 PRÉPARER	<ul style="list-style-type: none"> C 2 - 1 Identifier les outils adaptés à chaque technique et au tirage du fil C 2 - 2 Identifier les qualités du fil C 2 - 3 Adapter le tour bobinoir, bobiner le fil, dévider une longueur de fil d'un fuseau plein sur un fuseau vide C 2 - 4 Déterminer la technique de finition et déterminer l'emplacement de la ligne du début de la dentelle C 2 - 5 Piquer avec précision le carton, placer le carton sur le métier
3	RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> - Échantillonner la partie minimale en vue de se familiariser avec le carton et d'en proposer l'interprétation - Réaliser la dentelle conformément au carton et à son échantillon 	C-3 RÉALISER	<ul style="list-style-type: none"> C 3 - 1 Confectionner les parties minimales de la dentelle en appliquant les différentes techniques relatives aux dentelles à fils continus, au lacet, à fils coupés Proposer différentes interprétations en conformité avec le carton C 3 - 2 Reproduire à l'identique l'échantillon sélectionné
4	FINITION	<ul style="list-style-type: none"> - Rentrayer et/ou ébarber les fils - Réunir les deux extrémités, assembler les différents éléments - Positionner et coudre la dentelle sur un support et découper le tissu - Humecter et repasser 	C-4 EXÉCUTER LES FINITIONS	<ul style="list-style-type: none"> C 4 - 1 Sélectionner les fils à rentrayer, couper les fils à supprimer C 4 - 2 Superposer les deux extrémités de la dentelle, fixer chaque croisement, couper la dentelle excédentaire et assembler les différents éléments C 4 - 3 Placer et faufiler la dentelle sur un tissu, coudre la dentelle, découper ce tissu, C 4 - 4 Choisir la température du fer à repasser, repasser

Option Fuseaux

C - 1 S'INFORMER		
Être capable de ...	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
C 1- 1 - Recevoir et comprendre des consignes orales et/ou écrites.	- Documents iconographiques et artistiques. - Éléments de communication orale et écrite (type de dentelle, dimensions, utilisation, délais de réalisation,...)	- Les consignes sont comprises. - L'analyse des informations est méthodique et pertinente.
C 1- 2 - Prendre en compte les spécifications techniques (titrage, qualité et nature du fil, nombre de fuseaux éventuellement type de dentelle)	- Le dessin de mise en carte - Les spécifications techniques en usage dans la profession	- Les spécifications techniques sont identifiées. - Le type de dentelle est identifié
C 1- 3 - Lire et comprendre les symboles et les tracés conventionnels	- Le dessin de mise en carte. - Les documents techniques. - Les codifications et graphiques éventuels.	- Les symboles et les tracés conventionnels sont reconnus
C 1- 4 - Repérer le cheminement des fils (dentelle à fils continus) - Déterminer la chronologie d'exécution des différents éléments de la dentelle et le sens du travail (dentelle à fils coupés)	- Le dessin de mise en carte - Les documents techniques	- Le type de dentelle est bien identifié. - La chronologie d'exécution est pertinente

Option Fuseaux

C - 2 PRÉPARER		
Être capable de ...	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
C 2- 1 - Identifier les outils adaptés à chaque technique et au titrage du fil	- La documentation relative aux outils appropriés à chaque technique. - Les outils : fuseaux, métiers, épingles, crochets, ...	- Les outils sont appropriés à la technique déterminée par le dessin de mise en carte
C 2- 2 - Identifier les qualités du fil (torsion, solidité, couleur, régularité,..)	- La documentation concernant les différents types de fils et leurs critères de sélection. - Les matières d'œuvre : (bobines, écheveaux,...)	- Le choix de la qualité du fil est judicieux
C 2- 3 - Adapter le tour bobinoir à la taille des fuseaux - Bobiner le fil régulièrement et dans le même sens - Dévider une longueur de fil d'un fuseau plein sur un fuseau vide.	- Les outils : fuseaux, tour bobinoir, fil, ciseaux	- Le choix du tour bobinoir est judicieux - Le fil est propre et régulièrement embobiné, sa torsion est préservée
C 2- 4 - Déterminer la technique de finition (crochetage ou aponçage) - Déterminer l'emplacement de la ligne du début de la dentelle	- Le dessin de mise en carte. - La documentation technique concernant la finition.	- L'emplacement des épingles du début de la dentelle est approprié à une finition discrète et solide
C 2 - 5 - Piquer avec précision le carton - Placer le carton sur le métier en fonction de l'évolution prévue de la réalisation	- Les outils et matières d'œuvre : Planche à piquer, piquoir, le dessin de mise en carte, carte lyonnaise, métier, épingles	- Le piquage du carton est précis - Le carton est judicieusement placé

Option Fuseaux

C – 3 RÉALISER		
Être capable de ...	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
<p>C 3 - 1 Confectionner les parties minimales de la dentelle en appliquant les différentes techniques relatives aux :</p> <p><u>Dentelles à fils continus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cordes - Pointons - Pieds - Points de remplissage - Grains d'orge - Croisements - Passages de cordonnets - Points d'esprit - « Venise » - Ganses - Fonds <p><u>Dentelles au lacet :</u> Utilisation du crochet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crochetages - Lacets <p><u>Dentelles à fils coupés :</u> Début et arrêt d'un motif avec ou sans paire derrière l'épingle</p> <ul style="list-style-type: none"> - en pointe - sur une ligne - à double sens <p>Ajouts, retraits de fils</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans un point de remplissage (en bordure ou dans le corps) - dans un croisement - Crochetages - Pivots - Crosses - Fil miracle - Lacet mat ou lacet-contour (tige) - «Paire cordonnet» <ul style="list-style-type: none"> - Proposer différentes interprétations des croisements et passages de fils, en conformité avec le carton. - Respecter les exigences de qualité et d'esthétique - Élaborer et annoter des schémas en vue de mémoriser les difficultés d'exécution 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents techniques - Le carton - Les outils - Les matières d'œuvre - Les équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - La dentelle est ferme, régulière et soignée - Les cordes sont serrées et de longueur adaptée - La boucle des pointons est ronde - Les fils de chaîne des points de remplissage sont harmonieusement répartis - les grains d'orge sont symétriques et plats - Les croisements sont bien choisis - Le cordonnet est bien en place et tendu - Les bords des points d'esprit sont réguliers et la forme demandée est respectée - Les passages de meneurs des ganses ou des « Venise » sont parfaitement accolés et la largeur doit être constante - Les fonds sont rigoureusement conformes aux règles - La technique du crochetage est bien choisie - Les débuts, les arrêts, les ajouts, les retraits sont discrets et solides - Les échantillons sont conformes au carton - Les interprétations des croisements et passages de fils proposées permettent de choisir l'échantillon le plus adapté à une réalisation finale esthétique

Option Fuseaux

C- 3 RÉALISER		
Être capable de ...	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
C 3 - 2 - Reproduire à l'identique sur l'ensemble de la pièce l'échantillon sélectionné	<ul style="list-style-type: none">- Le carton- L'échantillon- Les schémas techniques éventuels- Les annotations et schémas personnels.- Les outils et matières d'œuvre.	<ul style="list-style-type: none">- La dentelle est conforme au carton et à l'échantillon.- La dentelle est propre et soignée.

Option Fuseaux

C – 4 EXÉCUTER LES FINITIONS		
Être capable de ...	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
C 4 - 1 - Sélectionner les fils à rentrer - Rentrer ces fils - Couper méticuleusement à ras tous les fils à supprimer	- Les outils : aiguille fine, ciseaux, dé,...	- Les points d'arrêt sont solides et discrets
C 4 - 2 - Superposer les deux extrémités de la dentelle en respectant le motif - Fixer chaque croisement de fils à l'aide de points solides et discrets - Couper la dentelle excédentaire - Assembler les différents éléments de la dentelle à l'aide d'un point de surjet	- Les outils et matières d'œuvre : aiguille fine, ciseaux, dé,... - Fil de même nature et couleur que la dentelle, mais plus fin - Les documents techniques concernant l'aponçage	- L'aponce et/ou l'assemblage sont nets, discrets et solides
C 4 - 3 - Placer et fauiler la dentelle sur un tissu en respectant les règles de géométrie et de couture - Coudre la dentelle à l'aide des points de Paris, bourdon ou turc - Découper le tissu	- Les outils et matières d'œuvre : tissu, mètre ruban, fils, aiguilles, dé, épingles, ciseaux - Les documents techniques concernant la broderie	- La dentelle est bien positionnée, conformément aux dimensions et à la forme imposée - Les points sont bien réalisés, solides, réguliers et propres
C 4 - 4 - Choisir la température du fer à repasser en fonction du tissu - Placer la dentelle à l'envers sur un molleton - Repasser à la patte-mouille - Réaliser un bon pliage	- Les matériels : planche et fer à repasser, molleton, patte-mouille - Les documents techniques concernant le repassage	- L'ouvrage est repassé sans faux pli et sans brûlure. - La qualité de la dentelle est préservée. - Le pliage met la dentelle en valeur

Option : Aiguille

MISE EN RELATION DES TÂCHES , CAPACITÉS, COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE DU RÉFÉRENTIEL

FONCTIONS		TÂCHES PRINCIPALES	CAPACITÉS	SAVOIR-FAIRE
1	INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la commande - Observer et analyser le dessin artistique - Définir l'orientation des points 	C-1 S'INFORMER	<ul style="list-style-type: none"> C 1 - 1 Recevoir et comprendre les consignes C 1 - 2 Analyser les informations C 1 - 3 Observer et analyser le dessin artistique
2	PRÉPARATION	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer et préparer les outils nécessaires à la réalisation - Sélectionner le support parchemin - Sélectionner les supports toiles - Choisir les matières d'œuvre - Déterminer et préparer les outils nécessaires aux finitions 	C-2 PRÉPARER	<ul style="list-style-type: none"> C 2 - 1 Identifier les outils C 2 - 2 Sélectionner le parchemin, définir ses dimensions, effectuer le découpage C 2 - 3 Sélectionner les toiles, définir leurs dimensions, tracer et effectuer la découpe C 2 - 4 Déterminer et préparer les matières d'œuvre C 2 - 5 Déterminer et préparer les outils
3	RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le piquage sur le parchemin - Fixer les toiles sous le parchemin - Réaliser l'armature de fils - Réaliser le fond - Réaliser les différents décors - Réaliser les reliefs 	C-3 RÉALISER	<ul style="list-style-type: none"> C 3 - 1 Épingler en superposition le parchemin et le dessin technique, effectuer le piquage du dessin technique et du parchemin C 3 - 2 Superposer et fixer les deux toiles C 3 - 3 Déterminer le cheminement des fils d'armature, positionner et fixer les fils d'armature et tracer les repères du fond C 3 - 4 Réaliser les points spécifiques au fond diriger les points en tenant compte des repères tracés et fixer le réseau à la trace C 3 - 5 Réaliser les points spécifiques au décor, diriger les points en tenant compte de l'espace prédéfini et fixer les remplis à la trace C 3 - 6 Réaliser sur la trace les points spécifiques du relief, déterminer le cheminement des fils de la brode et fixer les points sur la trace
4	FINITION	<ul style="list-style-type: none"> - Séparer la dentelle du parchemin - Ébarber la dentelle - Repasser à froid la dentelle - Positionner et fixer la dentelle sur un support - Humecter et repasser la dentelle 	C-4 EXÉCUTER LES FINITIONS	<ul style="list-style-type: none"> C 4 - 1 Sectionner le fil du bâti, le fil de fixation entre les deux toiles et retirer la dentelle du parchemin C 4 - 2 Ébarber les brisures du fil de fixation de la trace sous la dentelle C 4 - 3 Polir les décors et intensifier les reliefs C 4 - 4 Placer et faufler la dentelle sur un tissu, coudre à l'aide des principaux points de broderie, découper ce tissu C 4 - 5 Choisir la température du fer à repasser et repasser le tissu

Option Aiguille

C – 1 S'INFORMER		
Être capable de ...	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
<p>C 1 - 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recevoir et de comprendre des consignes orales et/ou écrites 	<ul style="list-style-type: none"> - Des éléments de communication orale et écrite 	<ul style="list-style-type: none"> - Les consignes sont comprises
<p>C 1 - 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les informations et la finalité du produit (dimensions, utilisation) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les spécifications techniques en usage dans la profession (dimensions, titrage et nature du fil) 	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse technique est méthodique et opérationnelle
<p>C 1 - 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observer et analyser un dessin artistique - Identifier les représentations des différents points - Définir l'orientation des points - Prendre en compte les spécifications techniques (titrage, qualité et nature du fil, numéros des aiguilles, dimensions des toiles et du parchemin) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le dessin artistique - Les documents techniques relatifs aux différents points de dentelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Les points plats et en relief sont bien identifiés - L'orientation des points plats et en relief est correcte - La reconnaissance des spécifications techniques est assurée méthodiquement

Option Aiguille

C –2 PRÉPARER		
Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
C 2 - 1 - Identifier les outils nécessaires aux étapes de la réalisation	- Dessin artistique - Dessin technique - Les outils : aiguilles, ciseaux, dé, crayons, coussin à piquage, épingles, poinçon à piquage	- Les outils appropriés sont bien déterminés en fonction du dessin artistique
C 2 - 2 - Sélectionner le parchemin - Définir ses dimensions en fonction du dessin technique - Effectuer le découpage du parchemin	- Le dessin technique - Les matières d'œuvre : le parchemin - Les outils : double décimètre, crayon à papier, ciseaux	- Le choix et les dimensions du parchemin sont adaptés à la réalisation
C 2 - 3 - Sélectionner les toiles - Définir leurs dimensions en fonction du parchemin coupé - Tracer la découpe - Effectuer le découpage des toiles	- Les matières d'œuvre : le parchemin découpé, les toiles - Les outils : aiguilles, ciseaux, dé	- Le choix et les dimensions des toiles sont adaptés à la réalisation
C 2 - 4 - Déterminer et préparer les matières d'œuvre nécessaires à la réalisation	- Le dessin artistique - Les matières d'œuvre : fils, crins blancs de cheval, papier de protection lisse et clair - Les outils : ciseaux	- Le choix et les caractéristiques techniques sont adaptés à la réalisation
C 2 - 5 - Déterminer et préparer les outils nécessaires aux finitions	- Les outils : lames de rasoir avec protection, pince à épiler, pince de homard, - Les matières d'œuvre : plaque cartonnée (rigide), papier lisse et clair	- Le choix des outils et matières d'œuvre sont adaptés aux finitions

Option Aiguille

C – 3 RÉALISER		
Être capable de...	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
C 3 - 1 - Épingler en superposition le parchemin et le dessin technique sur le coussin à piquage - Effectuer simultanément le piquage du dessin technique et du parchemin	- Le dessin technique - Les matières d'œuvre: le parchemin - Les outils : coussin à piquage, épingles, poinçon à piquage	- Le piquage est précis
C 3 - 2 - Superposer et fixer par un bâti, les deux toiles sous le parchemin piqué	- Les matières d'œuvre : les toiles, le parchemin piqué, le fil à bâtir - Les outils : Ciseaux, dé et aiguilles	- L'installation des toiles doit faciliter le levage
C 3 – 3 - Déterminer le cheminement des fils d'armature - Positionner et fixer les fils d'armature (la trace) - Tracer les repères du fond (les réseaux)	- Le dessin artistique - Le dessin technique - Les matières d'œuvre : fils - Les outils : ciseaux, dé aiguilles, crayon, double décimètre - Documents techniques relatifs à la trace et aux réseaux	- L'armature est nette et conforme au piquage - La tension des fils de trace est adapté à la réalisation
C 3 – 4 - Réaliser les points spécifiques au fond (les réseaux) - Diriger les points en tenant compte des repères tracés - Fixer le réseau à la trace	- Le dessin artistique - Les matières d'œuvre : fil - Les outils : aiguilles, ciseaux - Documents techniques relatifs aux réseaux	- La régularité et l'orientation des points sont correctes - La réalisation est propre et conforme au dessin artistique
C 3 – 5 - Réaliser les points spécifiques au décor (les remplis) - Diriger les points en tenant compte de l'espace prédéfini - Fixer le rempli à la trace	- Le dessin artistique - Les matières d'œuvre : fil, papier de protection lisse et clair - Les outils : aiguille, ciseaux - Documents techniques relatifs aux remplis	- La régularité et l'orientation des points sont correctes - La réalisation est propre et conforme au dessin artistique
C 3 – 6 - Réaliser sur la trace les points spécifiques du relief (les brodes) - Déterminer le cheminement des fils de la brode - Fixer les points sur la trace	- Le dessin artistique - Le dessin technique - Les matières d'œuvre : fils, crin blanc de cheval, papier de protection lisse et clair - Les outils : aiguille, épingle, ciseaux - Documents techniques relatifs aux brodes	- La régularité et l'orientation des points sont correctes - La réalisation est propre et conforme au dessin artistique et au dessin technique

Option Aiguille

C – 4 EXÉCUTER LES FINITIONS		
Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
C - 4 - 1 - Sectionner le fil de bâti - Sectionner le fil de fixation de la trace entre les deux toiles - Retirer la dentelle du parchemin (le levage)	- Les outils : ciseaux, lame de rasoir	- Le levage est effectué avec soin et la dentelle est préservée
C - 4 - 2 - Ébarber (retirer) les brisures du fil de fixation de la trace sous la dentelle (l'éboutage)	- Les outils : pince à épiler	- L'éboutage est effectué avec soin et netteté
C- 4- 3 - Polir les décors - Intensifier et préciser les reliefs (le luchage ou l'affiquage)	- Les outils : pince de homard et plaque cartonnée rigide et lisse	- Le luchage ou l'affiquage est net et précis. Il met en relief les brodes
C- 4 – 4 - Placer et faufler la dentelle sur un tissu en respectant des notions de géométrie et de couture - Découper ce tissu - Coudre à l'aide des principaux points de broderie (bourdon, Paris, turc et roulotté)	- Les outils : double décimètre, épingles, ciseaux, dé, aiguilles - Les matières d'œuvre : fils, tissu - Documents techniques concernant la couture et la broderie	- La dentelle est bien positionnée - Les points sont solides, réguliers et propres
C 4 - 5 - Choisir la température du fer à repasser en fonction du tissu - Repasser le tissu à la patte-mouille	- Les outils : fer et planche à repasser, patte-mouille - Documents techniques concernant le repassage	- Le repassage est réalisé sans faux pli et sans brûlure - La qualité de la dentelle est préservée - Le pliage met la dentelle en valeur

**SAVOIRS TECHNOLOGIQUES
ET
ARTISTIQUES ASSOCIES**

Option Fuseaux

Capacités	Compétences Savoir-faire Professionnels	Savoirs Techniques et Artistiques Associés																																															
		S- 1	S- 2	S- 3	S- 4	S - 5	S- 6																																										
C-1 S'INFORMER	C-1-1 Recevoir et comprendre les consignes	X	X	X	X	X																																											
	C-1-2 Prendre en compte les spécifications techniques	X			X	X																																											
	C-1-3 Lire et comprendre les symboles et les tracés conventionnels			X	X																																												
	C-1-4 Repérer le cheminement des fils, déterminer la chronologie d'exécution			X	X																																												
C-2 PRÉPARER	C-2-1 Identifier les outils adaptés à chaque technique	X			X	X	X																																										
	C-2-2 Identifier les qualités du fil					X	X																																										
	C-2-3 Adapter le tour bobinoir, bobiner le fil, dévider une longueur de fil d'un fuseau plein sur un fuseau vide					X	X																																										
	C-2-4 Déterminer la technique de finition et déterminer l'emplacement de la ligne au début de la dentelle			X	X	X																																											
	C-2-5 Piquer avec précision le carton et placer le carton sur le métier			X	X		X																																										
C-3 RÉALISER	C-3-1 Confectionner les parties minimales de la dentelle en appliquant les différentes techniques relatives aux dentelles à fils continus, au lacet et à fils coupés. Proposer différentes interprétations en conformité avec le carton	X	X	X	X	X	X																																										
	C-3-2 Reproduire à l'identique l'échantillon sélectionné			X	X	X	X																																										
C-4 EXÉCUTER LES FINITIONS	C-4-1 Sélectionner les fils à rentrer, couper les fils à supprimer				X		X																																										
	C-4-2 Superposer les deux extrémités de la dentelle, fixer chaque croisement, couper la dentelle excédentaire et assembler les différents éléments				X		X																																										
	C-4-3 Placer et faufiler la dentelle sur un tissu, coudre la dentelle, découper ce tissu,				X	X	X																																										
	C-4-4 Choisir la température du fer à repasser, repasser				X	X	X																																										
SAVOIRS TECHNIQUES ET ARTISTIQUES ASSOCIES	S - 1 Histoire de l'Art et de la Dentelle	<table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 10%; height: 100px;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td></tr> <tr><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td></tr> <tr><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td></tr> <tr><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td></tr> <tr><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td></tr> <tr><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%;"></td></tr> </table>																																															
S - 2 Arts Appliqués																																																	
S - 3 Dessin Technique																																																	
S - 4 Techniques																																																	
S - 5 Technologiques																																																	
S - 6 Hygiène – Sécurité - Ergonomie																																																	

Option Aiguille

Capacités	Compétences Savoir-faire Professionnels	Savoirs Techniques et Artistiques Associés				
		S-1	S-2	S-4	S-5	S-6
C-1 S'INFORMER	C-1-1 Recevoir et comprendre les consignes		X	X	X	
	C-1-2 Analyser les informations		X	X	X	
	C-1-3 Observer et analyser le dessin artistique	X	X	X	X	
C-2 PRÉPARER	C-2-1 Identifier les outils nécessaires à la réalisation			X	X	X
	C-2-2 Sélectionner le parchemin, définir ses dimensions, effectuer le découpage			X	X	X
	C-2-3 Sélectionner les toiles, définir leurs dimensions tracer et effectuer le découpage			X	X	X
	C-2-4 Déterminer et préparer les matières d'œuvre			X	X	X
	C-2-5 Déterminer et préparer les outils nécessaires aux finitions			X	X	X
C-3 RÉALISER	C-3-1 Épingler en superposition le parchemin et le dessin technique, effectuer le piquage du dessin technique et du parchemin			X		X
	C-3-2 Superposer et fixer les deux toiles			X		X
	C-3-3 Déterminer le cheminement des fils d'armature, positionner et fixer les fils d'armature et tracer les repères du fond			X		X
	C-3-4 Réaliser les points spécifiques, diriger les points en tenant compte des repères, tracer et fixer le réseau à la trace		X	X	X	X
	C-3-5 Réaliser les points spécifiques au décor, diriger les points en tenant compte de l'espace prédéfini et fixer les remplis à la trace		X	X	X	X
	C-3-6 Réaliser sur la trace les points spécifiques du relief, déterminer le cheminement des fils sur la brode et fixer les points sur la trace		X	X	X	X
C-4 EXÉCUTER LES FINITIONS	C-4-1 Sectionner le fil du bâti, le fil de fixation entre les deux toiles et retirer la dentelle du parchemin			X	X	X
	C-4-2 Ébarber les brisures du fil de fixation de la trace sous la dentelle			X	X	X
	C-4-3 Polir les décors et intensifier les reliefs			X	X	X
	C-4-4 Placer et fauiler la dentelle sur un tissu, découper ce tissu, coudre à l'aide des principaux points de broderie			X	X	X
	C-4-5 Choisir la température du fer à repasser et repasser le tissu			X	X	X
SAVOIRS TECHNIQUES ET ARTISTIQUES ASSOCIES	S - 1 Histoire de l'Art et de la Dentelle					
	S - 2 Arts Appliqués					
	S - 4 Techniques					
	S - 5 Technologie					
	S - 6 Hygiène – Sécurité - Ergonomie					

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ET ARTISTIQUES ASSOCIÉS

S – 1 Histoire de l'Art et de la Dentelle

- S 1 - 1 Histoire de l'Art
- S 1 - 2 Analyse formelle et stylistique
- S 1 - 3 Arts de la dentelle

S – 2 Arts Appliqués

- S 2 - 1 Analyse et traduction formelle d'un document (réel ou figuré)
- S 2 - 2 La mise au point esthétique d'une proposition

S – 3 Dessin Technique (Option fuseaux)

S – 4 Savoirs Techniques

- S 4 - 1 Dentelles à fils continus
- S 4 - 2 Dentelles au lacet aux fuseaux
- S 4 - 3 Dentelles à fils coupés (ou à fils rapportés)
- S 4 - 4 Finition
- S 4 – 5 Dentelle à l'aiguille
- S 4 – 6 Présentation de la dentelle

S - 5 Savoirs Technologiques

- S 5 - 1 Les équipements
- S 5 - 2 Les outils
- S 5 - 3 Les matières d'œuvre
- S 4 - 4 Le traitement et l'entretien des fibres textiles, fils et étoffes

S – 6 Sécurité - Hygiène – Ergonomie

- S 6 - 1 Sécurité
- S 5 - 2 Hygiène
- S 5 - 3 Ergonomie

OPTIONS « Fuseaux et Aiguille »

S – 1 Histoire de l'Art et de la Dentelle	
Connaissances	Limites de connaissance
<p>S - 1 - 1 Histoire de l'Art</p> <p>Notions essentielles de chronologie historique et artistique de l'Antiquité à nos jours</p> <p>Principaux courants artistiques à partir d'exemples significatifs des arts appliqués et plus particulièrement la mode, les étoffes et le mobilier.</p> <p>La création contemporaine en relation avec les arts de la dentelle dans les domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la haute couture - des créateurs de mode - de l'artisanat d'art <p>S - 1 - 2 Analyse formelle et stylistique de la dentelle</p> <p>A travers les principaux courants artistiques de la Renaissance à nos jours dans les domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du vêtement et des accessoires de mode - des décors de l'ameublement - des arts appliqués (décors des étoffes, du mobilier, de l'orfèvrerie, ...) - des arts plastiques <p>Étude du rapport forme / fonction / époque</p> <p>S - 1 - 3 Arts de la dentelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Techniques du fil antérieures à la dentelle</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Point coupé - Réticella - Punto in aria - Passementerie 	<p>A partir d'une documentation visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Citer et reconnaître les différentes périodes artistiques - Situer les principaux courants artistiques de la Renaissance à nos jours <p>A partir d'une documentation visuelle : (presse de mode, catalogue,...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - situer les tendances - identifier les sources d'inspiration <p>A partir d'une documentation réelle et/ou figurée (photocopie, photos, documents numériques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer dans son origine géographique un type de dentelle caractéristique des productions : française, belge ou italienne - Relever et comparer sous forme de croquis et d'annotations les similitudes formelles entre le répertoire décoratif d'une dentelle et les créations artistiques d'une époque donnée. - Comparer des dentelles d'époques différentes qui ont la même fonction <p>A partir de documents fournis : (Documents réels ou figurés, photographies, photocopies)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier le (ou les) types de dentelle : (technique : aiguille, fuseaux et mécanique, origine et style)

OPTIONS « Fuseaux et Aiguille »

S – 1 Histoire de l'Art et de la Dentelle (2)	
Connaissances	Limites de connaissance
<p>S - 1- 3 Arts de la dentelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Dentelle à l'aiguille</u> : - Italie : Venise <ul style="list-style-type: none"> Point de rose Burano Bologne - Belgique : Bruxelles - France : Point de France <ul style="list-style-type: none"> Point de Sedan Point d'Alençon Point d'Argentan - <u>Dentelles aux fuseaux</u> : - Italie : Milan - Belgique : Binche <ul style="list-style-type: none"> Bruges Duchesse de Bruxelles Malines - France : Bayeux <ul style="list-style-type: none"> Blonde de Caen Chantilly Cluny du Puy en Velay Valenciennes - <u>Dentelles mixtes</u> : - Belgique : Duchesse de Bruxelles <ul style="list-style-type: none"> Rosaline perlée Application de Bruxelles dite « d'Angleterre » - France : Luxeuil - <u>Dentelles mécaniques</u> : - Métier mécanique circulaire : le Puy en Velay - Métier « Leavers » dite dentelle de Calais « Calais, Caudry » 	<p>A partir de documents fournis : (Documents réels ou figurés, photographies, photocopies)</p> <p>- Identifier le (ou les) types de dentelle : (technique : aiguille, fuseaux et mécanique origine et style)</p>

OPTIONS « Fuseaux et Aiguille »

S – 2 Arts Appliqués	
Connaissances	Limites de connaissance
<p>S- 2 – 1 Analyse et traduction formelle d'un document (réel ou figuré) :</p> <p>Les exercices d'observation et d'analyse doivent permettre une meilleure approche esthétique et technique des différents constituants plastiques de la dentelle, afin de les traduire de façon objective et expressive</p> <p>▪ Les constituants plastiques :</p> <p style="padding-left: 20px;"><u>Les formes et volumes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les lignes - les formes géométriques - les surfaces - les pleins et les vides - les structures - les rythmes - les proportions <p style="padding-left: 20px;"><u>Les types d'organisation formelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la répétition - le rayonnement - la superposition - le retournement - l'alternance - le changement d'échelle <p style="padding-left: 20px;"><u>Les types de composition :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la symétrie - la dissymétrie - les compositions statiques - les compositions dynamiques <p style="padding-left: 20px;"><u>Les couleurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - le cercle chromatique - les couleurs primaires, binaires - les contrastes colorés - les harmonies colorées <p style="padding-left: 20px;"><u>Les valeurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - noir et blanc - les nuances - les dégradés - les contrastes 	<p>A partir d'une documentation réelle et/ou figurée (photocopies, photos, documents numériques)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nommer et identifier les constituants plastiques - Identifier et comparer des organisations formelles selon des critères précis - Expliquer les choix en vue d'une composition - Traduire en fonction d'une observation ou d'une demande spécifique les différents constituants plastiques

OPTIONS « Fuseaux et Aiguille »

S – 2 Arts Appliqués (2)	
Connaissances	Limites de connaissance
<p>S 2 – 2 La mise au point esthétique d'une proposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Notions de cahier des charges comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - <u>les fonctions d'usage et d'estime dans leurs dimensions</u> : - technique <li style="padding-left: 40px;">- sociologique <li style="padding-left: 40px;">- esthétique - <u>les formes</u> : éléments et relations plastiques - <u>les matériaux</u> : <ul style="list-style-type: none"> - origine et identité - caractéristiques technologiques ▪ les caractéristiques et les contraintes d'esthétique, d'usage, de technique de fabrication et/ou de réalisation ▪ <u>Les techniques d'élaboration</u> : <ul style="list-style-type: none"> croquis, esquisse, lavis - <u>Les différents médiums</u>: <ul style="list-style-type: none"> - les crayons, les fusains - les encres - les crayons de couleurs - les feutres, pastels) - les peintures (gouaches) - <u>Les supports</u> : <ul style="list-style-type: none"> - les papiers (dessin et calque) - les cartons 	<p>A partir de références données ou en fonction d'une demande spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les procédés techniques - Relever le modèle d'une dentelle - Répondre à un cahier des charges élémentaire en vue d'une production graphique - Appréhender et traduire les différents composants plastiques - Choisir et utiliser les moyens d'expression et les médiums appropriés à la demande - Noter graphiquement de manière explicite et lisible des éléments plastiques et formels, afin de représenter ou d'exprimer une intention - Réaliser un schéma de proposition en vue d'une production définitive.

OPTION « Fuseaux »

S- 3 DESSIN TECHNIQUE	
Connaissances	Limites de connaissance
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Notions de dessin technique (ou dessin de mise en carte) permettant de reconnaître et de tracer les signes conventionnels : - Pieds : torchon, Cluny, guipure - Fonds : torchon, épingle close, épingle close du Velay, mariage simple, mariage renforcé, mariage épingle close, mariage épingle close renforcé - Mats, grille - Grains d'orge (araignées) - Coquilles, palmes - Points d'esprit (ovale, carré, rosace, ..) - Cordes de 4 et plus - Pointons (picots) - Croisements de 4 et plus - Venise, ganses 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître et élaborer le pointage - Procéder au crayonnage demandé - Élaborer le pointage - Procéder au crayonnage demandé

OPTION « Fuseaux »

S - 4 - SAVOIRS TECHNIQUES (1)	
Connaissances	Limites de connaissance
<p>S - 4 - 1 Dentelles à fils continus : <i>N/B : Les éléments techniques qui suivent s'appliquent également aux dentelles au lacet aux fuseaux (4/2) et aux dentelles à fils coupés (4/3)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Les différentes cordes (2, 4, 6, 8 et plus)</u> ▪ <u>Les différents pointons, notamment :</u> <ul style="list-style-type: none"> - à un fil - en nœud coulant - à deux fils tordus ▪ <u>Les différents pieds, notamment :</u> <ul style="list-style-type: none"> - torchon - Cluny - guipure ▪ <u>Les différents points de remplissage :</u> <ul style="list-style-type: none"> - mat - mat tordu chaîne - mat tordu trame - mat tordu chaîne et trame (ou mat tordu double) - grille ▪ <u>Les situations particulières dans les points de remplissage, notamment :</u> <ul style="list-style-type: none"> - l'entrée et la sortie de fuseaux - croisements de rubans mat et grille - angles (changements de meneurs fausses passées, paires actives ...) - crosses - regroupements ou séparations - fils de flotte ▪ <u>Les grains d'orge (ou araignées)</u> ▪ <u>Les différentes sortes de croisements simples et complexes, notamment :</u> <ul style="list-style-type: none"> - 4, 6, 8, 10, 12, 14, etc - superposés ▪ <u>Les passées à cheval</u> ▪ <u>Les différents passages du ou des cordonnets notamment :</u> <ul style="list-style-type: none"> - continu - discontinu 	<ul style="list-style-type: none"> - Citer et définir - Citer et comparer - Citer et définir - Citer et indiquer le cheminement des fils - Faire un schéma ou indiquer le cheminement des fils - Situer sur le carton et justifier l'emploi des fils de flotte - Reconnaître et indiquer le cheminement des fils - Citer et définir - Faire un schéma ou indiquer le cheminement des fils - Justifier l'usage du cordonnet - Indiquer les différentes méthodes de passage du cordonnet

OPTION « Fuseaux »

S - 4 - SAVOIRS TECHNIQUES (3)	
Connaissances	Limites de connaissance
<p>S - 4 - 2 / Dentelles au lacet aux fuseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Les différents types de lacets décoratifs, notamment :</u> <ul style="list-style-type: none"> - avec 1 ou 2 paires de cordonnets en relief sur le mat - avec crevées - avec fantaisies <p>S - 4- 3 / Dentelles à fils coupés (ou à fils rapportés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Différents débuts d'un motif avec ou sans paire derrière l'épingle, notamment :</u> <ul style="list-style-type: none"> - en pointe - sur une ligne - à double sens ▪ <u>Les différents ajouts et retraits de fuseaux</u> <ul style="list-style-type: none"> - dans un point de remplissage (en bordure ou dans le corps) ▪ <u>Les différentes finitions d'un motif avec ou sans paire derrière l'épingle, notamment :</u> <ul style="list-style-type: none"> - en pointe - sur une ligne - à double sens ▪ <u>Les pivots</u> ▪ <u>Les différents types de crosses</u> ▪ <u>Les différents types de crochetage</u> ▪ <u>Le lacet mat ou lacet contour (tige)</u> ▪ <u>La « paire-cordonnet »</u> (un cordonnet plus un fil fin) 	<p>Citer et reconnaître</p> <p>Reconnaître les différents débuts et les situer sur le carton</p> <p>Reconnaître les différents ajouts et retraits de fuseaux et les situer sur le carton</p> <p>Reconnaître les différentes finitions et les situer sur le carton</p> <p>Reconnaître et expliquer</p> <p>Nommer les types de dentelle où la paire cordonnet est utilisée</p>

OPTION « Aiguille »

S 4 - SAVOIRS TECHNIQUES (5)	
Connaissances	Limites de connaissance
<p>S 4 - 5 Dentelle à l'aiguille</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Chronologie de la mise en œuvre</u> : <ul style="list-style-type: none"> - parchemin - toile - cheminement des fils de trace ▪ <u>Les « brides »</u> : <ul style="list-style-type: none"> - bride à picots - bride tortillée - bride bouclée ▪ <u>Les différents « réseaux », notamment</u> : <ul style="list-style-type: none"> - ordinaire - à bobines ▪ <u>Les différents « remplis », notamment</u> : <ul style="list-style-type: none"> - gaze serrée (ou ordinaire) - gaze claire - gaze serrée (ou ordinaire) avec portes - points à trous ▪ <u>Les modes</u> <ul style="list-style-type: none"> - Venise - O bouclé - O bouclé en queue - O à nez - O à nez en queue - écailles - râteaux - X en chaînette - Saint Esprit - étoile à double nez ▪ <u>Les différentes « brodes »</u> : <ul style="list-style-type: none"> - simple - à picots ▪ <u>Les différentes « finitions » de la dentelle notamment</u> : <ul style="list-style-type: none"> - levage - éboutage - luchage (ou affiquaqe) <p>S 4 - 6 Présentation de la dentelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Les différents points de couture notamment</u> : <ul style="list-style-type: none"> - point de bâti - point devant - point arrière - point de surjet - point d'ourlet ▪ <u>Les différents types de jours notamment</u> : <ul style="list-style-type: none"> - jour simple - jour échelle - jour rivière ▪ <u>Les différents points de montage notamment</u> : <ul style="list-style-type: none"> - point de Paris - point turc - point de feston - point de bourdon - Roulotté 	<p>Situer, citer et reconnaître</p> <p>Situer, citer et reconnaître</p> <p>Situer, citer et reconnaître</p> <p>Situer, citer et reconnaître</p> <p>Citer et reconnaître</p> <p>Situer, citer et reconnaître</p> <p>Citer et reconnaître</p> <p>Citer, reconnaître et expliquer</p> <p>Citer, reconnaître et expliquer</p> <p>Citer, reconnaître et expliquer</p>

OPTIONS « Fuseaux et Aiguille »

S - 5 - SAVOIRS TECHNOLOGIQUES (1)	
Connaissances	Limites de connaissance
<p>S 5 - 1 / Les équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tables - sièges - éclairages - équipements particuliers (fer à repasser) <p>S 5 - 2 / Les outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>dentelle à l'aiguille :</u> <ul style="list-style-type: none"> - aiguilles (caractéristiques) - matériels divers (dé, lames de rasoir, pince à épiler, poinçon, ciseaux, protection, coussin à piquage) et spécifiques (pince de homard, dent de loup) ▪ <u>dentelle aux fuseaux :</u> <ul style="list-style-type: none"> - métiers traditionnels - métiers contemporains - fuseaux - épingles - crochets - matériels divers (ciseaux, arrache épingles, piquoirs, protections) - tour bobinoir <p>S - 5 - 3 / Les matières d'œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>fibres textiles :</u> <ul style="list-style-type: none"> - définition - origines <ul style="list-style-type: none"> a/ <u>origine naturelle :</u> <ul style="list-style-type: none"> *<u>animale</u> laine, crin, soie *<u>végétale</u> coton, lin, divers (chanvre, raphia, sisal) *<u>minérale</u> b/ <u>origine chimique :</u> <ul style="list-style-type: none"> *<u>artificielle :</u> - cellulose, - dérivés de la cellulose *<u>synthétique :</u> - polyamides - polyesters - acryliques - chlorofibres - transformations : culture, élevage, traitements du coton, du lin et de la soie - principales caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> - physiques et chimiques du coton, du lin et de la soie 	<ul style="list-style-type: none"> - Citer les équipements - Citer et reconnaître les outils. - Citer et situer les métiers traditionnels de France. - Citer et reconnaître les outils - Définir une fibre textile - Citer les différentes origines - Citer et expliquer les étapes de fabrication de la soie, du lin et du coton - Citer les principales caractéristiques

OPTIONS « Fuseaux et Aiguille »

S - 5 – SAVOIRS TECHNOLOGIQUES (2)	
Connaissances	Limites de connaissance
<p>S 5 - 3 Matières d'œuvre : (Suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les fils : <ul style="list-style-type: none"> - fabrication - simples (nature, couleur, torsion, titrage) - multiples (retors, cablé, guipé) - traitements : mercerisage <ul style="list-style-type: none"> glaçage flambage texturation ▪ Les étoffes : <ul style="list-style-type: none"> <u>La classification :</u> - curviligne, rectiligne, mixtiligne. <u>La dentelle mécanique :</u> - matières d'œuvre spécifiques - différents types de métiers <u>Le tissage :</u> - principe du métier à tisser (manuel et mécanique) - différents types d'armures fondamentales (toile, sergé, satin) <u>La reconnaissance du tissu:</u> - endroit, envers - sens <p>S 5 - 4 / Le traitement et l'entretien des fibres textiles, fils et étoffes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Le blanchiment</u> • <u>Les teintures :</u> <ul style="list-style-type: none"> - végétales - chimiques • <u>Les techniques d'apprêtage :</u> <ul style="list-style-type: none"> - mécaniques - chimiques ▪ <u>L'entretien et l'étiquetage</u> <ul style="list-style-type: none"> - marques - composition - entretien (symboles) 	<p>Citer et reconnaître les caractéristiques et traitements des fils</p> <p>Citer et reconnaître les différentes étoffes</p> <p>Citer les différentes matières d'œuvre et métiers à dentelle mécanique</p> <p>Décrire le principe d'un métier à tisser</p> <p>Citer et reconnaître les différents types d'armures fondamentales,</p> <p>Reconnaître_endroit, envers, sens du tissu.</p> <p>Citer un (ou plusieurs) traitement(s) que peuvent subir les fibres textiles, fils et étoffes</p> <p>Citer et reconnaître les symboles</p>

OPTIONS « Fuseaux et Aiguille »

S 6 – SÉCURITÉ – HYGIÈNE - ERGONOMIE	
Connaissances	Limites de connaissance
<p>S 6 - 1 Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Repérage</u> : <ul style="list-style-type: none"> - symboles, couleurs, signaux, plan d'évacuation ▪ <u>Procédures et consignes relatives aux</u> : <ul style="list-style-type: none"> - accidents - incendies et inondations - circulations et évacuations - protections des dentelles, matières d'œuvre et outils ▪ <u>Mode d'utilisation des moyens de secours</u> : <ul style="list-style-type: none"> - téléphone et numéros d'appels - extincteurs - pharmacie de première urgence ... ▪ <u>Consignes de sécurité relatives à l'utilisation des outils</u> : <ul style="list-style-type: none"> - risques dus aux outils effilés et/ou coupants (aiguille, épingles, crochets, ciseaux, piquoirs ...) - risques de blessures, de brûlures (fer à repasser, vapeur, ...) ▪ <u>Règles de sécurité relatives aux installations et aux matériels électriques</u> : <ul style="list-style-type: none"> - installations d'éclairages mobiles - prolongateurs - fers à repasser - rôle du fil de terre - risques au niveau du voisinage eau/électricité ▪ <u>Règles de sécurité relatives aux manutentions, au stockage</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - Citer et reconnaître les significations des principaux repères conventionnels. - Énoncer et commenter les consignes de sécurité relatives aux accidents, aux incendies, aux circulations et aux évacuations. - Indiquer le mode d'utilisation des premiers moyens de secours. - Indiquer les consignes de sécurité à respecter. - Indiquer les impératifs de sécurité qui régissent l'utilisation de matériels et d'équipements électriques mobiles. - Énumérer les règles de sécurité à respecter

Option : « Fuseaux »

TABLEAU DE MISE EN RELATION « COMPÉTENCES – UNITÉS PROFESSIONNELLES »

COMPÉTENCES	UP 1	UP 2
C – 1 – 1 Recevoir et comprendre les consignes	X	
C – 1 – 2 Prendre en compte les spécifications techniques	X	
C – 1 – 3 Lire et comprendre les symboles et leurs tracés conventionnels	X	X
C - 1 – 4 Repérer le cheminement des fils, déterminer la chronologie d'exécution	X	X
C – 2 – 1 Identifier les outils adaptés à chaque technique	X	X
C – 2 – 2 Identifier les qualités du fil	X	X
C – 2 – 3 Adapter le tour bobinoir, bobiner le fil, dévider une longueur de fil d'un fuseau plein sur un fuseau vide		X
C – 2 – 4 Déterminer la technique de finition et déterminer l'emplacement de la ligne au début de la dentelle		X
C - 2 – 5 Piquer avec précision le carton et placer le carton sur le métier		X
C – 3 – 1 Confectionner les parties minimales de la dentelle en appliquant les différentes techniques relatives aux dentelles à fils continus, au lacet et à fils coupés. Proposer différentes interprétations en conformité avec le carton		X
C – 3 – 2 Reproduire à l'identique, l'échantillon sélectionné		X
C – 4 – 1 Sélectionner les fils à rentrer, couper les fils à supprimer		X
C – 4 – 2 Superposer les deux extrémités de la dentelle, fixer chaque croisement, couper la dentelle excédentaire et assembler les différents éléments		X
C – 4 – 3 Placer et fauiler la dentelle sur un tissu, coudre la dentelle, découper ce tissu		X
C – 4 – 4 Choisir la température du fer à repasser, repasser		X

Option : « Aiguilles »

TABLEAU DE MISE EN RELATION « COMPÉTENCES – UNITÉS PROFESSIONNELLES »

COMPÉTENCES	UP 1	UP 2
C – 1 – 1 Recevoir et comprendre les consignes	X	
C – 1 – 2 Analyser les informations	X	
C – 1 – 3 Observer et analyser le dessin artistique	X	X
C – 2 – 1 Identifier les outils nécessaires à la réalisation	X	X
C – 2 – 2 Sélectionner le parchemin, définir ses dimensions, effectuer le découpage		X
C – 2 – 3 Sélectionner les toiles, définir leurs dimensions, tracer et effectuer le découpage		X
C – 2 – 4 Déterminer et préparer les matières d'œuvre	X	X
C – 2 – 5 Déterminer et préparer les outils nécessaires aux finitions	X	X
C – 3 – 1 Épingler en superposition le parchemin et le dessin technique, effectuer le piquage du dessin technique et du parchemin		X
C – 3 – 2 Superposer et fixer les deux toiles		X
C – 3 – 3 Déterminer le cheminement des fils d'armature, positionner et fixer les fils d'armature et tracer les repères du fond		X
C – 3 – 4 Réaliser les points spécifiques, diriger les points en tenant compte des repères, tracer et fixer le réseau à la trace		X
C – 3 – 5 Réaliser les points spécifiques au décor, diriger les points en tenant compte de l'espace prédéfini et fixer les remplis à la trace		X
C – 3 – 6 Réaliser sur la trace les points spécifiques du relief, déterminer le cheminement des fils sur la brode et fixer les points sur la trace		X
C – 4 – 1 Sectionner le fil du bâti, le fil de fixation entre les deux toiles et retirer la dentelle du parchemin		X
C – 4 – 2 Ébarber les brisures du fil de fixation de la trace sous la dentelle		X
C – 4 – 3 Polir les décors et intensifier les reliefs		X
C – 4 – 4 Placer et fauiler la dentelle sur un tissu, découper ce tissu, coudre à l'aide des principaux points de broderie		X
C – 4 – 5 Choisir la température du fer à repasser et repasser le tissu		X

UNITÉS GÉNÉRALES

FRANÇAIS ET HISTOIRE GÉOGRAPHIE- UG 1

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

MATHÉMATIQUES-SCIENCES - UG2

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

LANGUE VIVANTE – UG 3

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 8 juillet 2003 (BO hors série n° 4 du 24 juillet 2003).

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE – UG 4

L'unité comprend l'ensemble des objectifs, connaissances et compétences établis par l'arrêté du 25 septembre 2002 (BO n° 39 du 24 octobre 2002).

ANNEXE II

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

1/ Objectifs :

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève, l'apprenti ou le stagiaire de formation continue d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Ces compétences sont répertoriées dans le référentiel de certification.

Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles.

Pour les diplômés des Arts de la Dentelle, la période de formation en milieu professionnel permet également d'exercer des activités en situation de production.

2/ Durée et modalités :

2 – 1 / Candidats relevant de la voie scolaire :

Pour le CAP des Arts de la Dentelle préparé par la voie scolaire, la durée de formation en milieu professionnel est de douze semaines sur un cycle de deux années.

Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation.

Un candidat qui pour une raison de force majeure dûment constatée, n'a pu effectuer ses périodes de formation en milieu professionnel pour la partie prévue en deuxième année, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant tenu informé de sa situation.

Le choix des dates de périodes de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative de l'établissement en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique, pour tenir compte des conditions locales.

Les lieux choisis et les activités confiées à l'élèves pendant les différentes périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre de répondre aux exigences des objectifs définis ci-dessus.

La recherche de l'entreprise d'accueil est assurée par l'équipe pédagogique de l'établissement en fonction des objectifs de formation (circulaire n°2000-095 du 26 juin 2000, B.O n° 25 du 29 juin 2000)

La période de formation en milieu professionnel doit faire l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et le chef d'établissement où ils sont scolarisés. La convention est établie conformément à la convention type définie par la note de service n°96-241 du 15 octobre 1996 – B.O. n° 38 du 24 octobre 1996, modifiée par la note DESCO A 7 n°0259 du 1er juillet 2001. La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des périodes de formation en milieu professionnel.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire et non de salarié.

L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe de professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

2 – 2 / Candidats relevant de la voie de l'apprentissage :

La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions du code du travail.

Le document de liaison établi par le centre de formation d'apprentis en concertation avec le conseiller de l'enseignement technologique et les représentants du secteur professionnel des Arts de la dentelle précise les modalités et le contenu de la formation en milieu professionnel. Les activités confiées à l'apprenti doivent respecter les objectifs définis ci-dessus, paragraphe 1.

2 – 3 / Candidats relevant de la voie de la formation continue :

La période de formation en milieu professionnel est de douze semaines.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le secteur d'activités du diplôme.

ANNEXE III

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Règlement d'examen

Certificat d'Aptitude Professionnelle « Arts de la Dentelle, options : fuseaux et aiguille »			Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (C.F.A et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires (Établissements publics et privés hors contrat) Apprentis (C.F.A et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
Épreuves	Unité	Coef.	Modes	Modes	Durée
Unités professionnelles					
EP 1 Analyse d'une situation professionnelle	UP 1	4	C.C.F *	Ponctuelle écrite	De 4h 30 à 6h30
E.P 2 Réalisation d'une dentelle	UP 2	9 (1)	C.C.F	Ponctuelle écrite	35 h (2)
Unités d'enseignement général					
E.G 1 Français et Histoire géographique	UG 1	3	C.C.F	Ponctuelle écrite et orale	2h 15
E. G 2 Mathématiques Sciences	UG 2	2	C.C.F	Ponctuelle écrite	2h
E.G 3 (3) Langue vivante	UG 3	1	C.C.F	Ponctuelle orale	20 mn
E.G 4 Éducation physique et sportive	UG 4	1	C.C.F	Ponctuelle	
Épreuve facultative Arts Appliqués et Cultures Artistiques	UF (4)		C.C.F	Ponctuelle écrite et pratique	1h 30

(1) dont coefficient 1 pour la Vie sociale et Professionnelle

(2) dont 1 heure pour la Vie Sociale et Professionnelle

(3) ne sont autorisées à l'examen que les langues vivantes étrangères enseignées dans l'Académie sauf dérogation accordée par le recteur

(4) seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

*contrôle en cours de formation

ANNEXE IV

DÉFINITION DES ÉPREUVES

Épreuve EP 1 : Analyse d'une situation professionnelle
Coefficient : 4

UP 1

▪ **Finalité de l'épreuve :**

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat ou de la candidate concernant les analyses artistiques et technologiques d'un ou d'ouvrages réels ou figurés. Elle concernera une période et/ou un thème donné, afin d'en déduire les informations utiles à la connaissance et à la réalisation d'une dentelle.

Un dossier constitué de documents relatifs à l'histoire de l'art et de la dentelle, aux arts appliqués et à la technologie sert de support à l'épreuve. Il s'agit d'énoncer les caractéristiques historiques, artistiques et techniques essentielles de l'ouvrage, de traduire graphiquement des informations et de vérifier les contenus technologiques inhérents à celui-ci.

Ce dossier est établi conjointement par les professeurs d'arts appliqués et d'enseignement professionnel.

Cette épreuve doit vérifier les compétences liées aux activités professionnelles suivantes :

- Reconnaître les différentes périodes liées à l'histoire de l'art
- Identifier et situer les types de dentelles dans leurs contextes artistiques et géographiques
- Analyser les caractères formels et stylistiques d'une dentelle à l'aide de textes et de documents iconographiques.
- Proposer des solutions esthétiques et techniques répondant à un cahier des charges.
- Maîtriser les moyens et les méthodes de représentation graphique.
- Énoncer les caractéristiques essentielles de la dentelle.
- Reconnaître les signes conventionnels du dessin de mise en carte (fuseaux)
- Reconnaître les matériels et les matières d'œuvre nécessaires.

▪ **Contenu de l'épreuve :**

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences repérées U 1 dans le référentiel de certification et des savoirs artistiques et technologiques qui leurs sont associés.

Option fuseaux : C - 1, C - 2, S - 1, S - 2, S - 3, S - 4, S - 5

Option aiguille : C - 1, C - 2, S - 1, S - 2, S - 4, S - 5

. Elle s'articule selon trois parties comprenant, une analyse formelle et artistique, une analyse technologique et un projet graphique.

A / Analyse formelle et artistique :

Il s'agit de vérifier que le candidat est capable, à partir d'une documentation iconographique historique et/ou contemporaine, de situer, d'analyser, de comparer des ouvrages (dentelles et productions des arts décoratifs) portant sur l'histoire de l'art et de la dentelle.

L'épreuve portera sur les styles liés aux domaines du vêtement, du décor de l'ameublement, des décors textiles, de l'ornementation et des techniques utilisées au travers de dentelle belge, italienne et française. Elle comportera une étude sous forme d'annotations graphiques et écrites.

▪ **Critères d'évaluations :**

On prendra plus particulièrement en compte :

- La justesse des connaissances des arts de la dentelle d'une période donnée.
- La pertinence du choix relationnel des références historiques et artistiques.
- La qualité formelle et plastique des annotations graphiques.
- La lisibilité du rendu.

B/ Analyse technique et technologique :

Il s'agit de vérifier que le candidat est capable, à partir d'un ensemble de documents fournis (cahier des charges, documentation iconographique et technique) en relation avec l'analyse formelle et artistique précédente,

décrivant une dentelle réelle ou figurée intégralement et/ou en partie, de procéder à son analyse technologique sous forme écrite et graphique.

▪ Critères d'évaluations :

On prendra plus particulièrement en compte :

- la justesse des connaissances du dessin technique (Option : fuseaux)
- la précision et la cohérence des réponses aux questions techniques et technologiques posées
- la justesse et la précision des relevés graphiques en vue d'une réalisation (Option : aiguille)

C/ Projet graphique

Il s'agit de vérifier que le candidat est capable, à partir d'une documentation et en relation avec les analyses formelle, artistique et technique, de proposer des solutions esthétiques et techniques et de les traduire graphiquement, à partir d'un cahier des charges.

▪ Critères d'évaluations :

On prendra plus particulièrement en compte :

- la pertinence de l'analyse plastique et son exploitation en référence à la documentation fournie.
- la qualité des relevés graphiques et leurs usages.
- la mise au point du projet graphique portant sur tout ou partie d'un ouvrage dentellier.
- l'expressivité de la traduction graphique (formes, textures, couleurs)
- la lisibilité de la communication graphique.

▪ Modes d'évaluation :

Les activités, les documentations artistiques et techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation.

L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

I / Évaluation par épreuve ponctuelle

L'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle a une durée minimale de 4h 30 et maximale de 6 h 30 et se déroule en trois parties écrites et graphiques constitutives, liées à une période et /ou un thème donné :

- | | | |
|--|------------------------|---------------------|
| - Analyse formelle et artistique : | Durée de 1h 30 à 2h 30 | Notée sur 40 points |
| - Analyse technique et technologique : | Durée 1h | Notée sur 20 points |
| - Réalisation graphique : | Durée 2h à 3h | Notée sur 20 points |

Elle a lieu en salle équipée de tables pouvant recevoir au moins trois formats A3

Le sujet comporte un dossier constitué de documents écrits et d'ouvrages réels et/ou figurés qui précisent les caractéristiques artistiques et techniques d'un et/ou des spécimens de dentelles.

I / Évaluation par contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, liées à une période et /ou un thème donné, organisées dans l'établissement de formation au cours de la deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires en Formation Continue) et dans le cadre des activités habituelles de formation. Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

Situation 1 Analyse formelle et artistique : Elle se déroule dans le cadre des séances d'analyse stylistique et fait appel aux connaissances d'histoire de l'art et de la dentelle du candidat. (Durée de 1h 30 à 2h 30). Notée sur 40 points.

Analyse technique et technologique : elle se déroule dans le cadre des séances technologiques et fait appel aux connaissances technologiques et professionnelles du candidat. (Durée d'1 heure). Notée sur 20 points.

Situation 2 Réalisation graphique : elle se déroule dans le cadre des séances de projet d'arts appliqués et fait appel aux connaissances plastiques et esthétiques du candidat. (Durée de 2 heures à 3 heures). Notée sur 20 points.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques et artistiques associés. Un professionnel au moins y est associé.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès verbal détaillé, établi par les correcteurs. Chaque situation d'évaluation fait l'objet d'une proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s). La note définitive est délivrée par le jury.

L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

Épreuve EP 2 : Réalisation d'une dentelle**UP 2****Coef : 9 (dont coef 1 pour la V.S.P)**▪ **Finalité :**

Cette épreuve doit permettre de vérifier l'aptitude de la candidate ou du candidat à réaliser une dentelle à partir de documents de définition en relation avec ceux de l'épreuve EP1 (dessin de mise en carte pour l'option fuseaux, dessins artistique et technique pour l'option aiguille) Avec les moyens matériels nécessaires la candidate est conduite à réaliser tout ou partie de l'ouvrage. Elle assure la qualité des fabrications, des finitions et de la présentation dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

Cette épreuve doit vérifier les compétences liées aux activités professionnelles suivantes :

- Analyser le dessin artistique (option aiguille)
- Décoder de dessin de mise en carte (option fuseaux)
- Identifier les outils (options fuseaux et aiguille)
- Choisir les matières d'œuvre (options fuseaux et aiguille)
- Sélectionner et préparer les supports (option aiguille)
- Réaliser la dentelle (options fuseaux et aiguille)
- Exécuter les finitions (options fuseaux et aiguille)

▪ **Contenu :**

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences repérées U 2 dans le référentiel de certification et les savoirs artistiques et technologiques qui leurs sont associés.

Option fuseaux : C - 1, C - 2, C - 3, C - 4, S - 2, S - 3, S - 4, S - 5, S - 6

Option aiguille : C - 1, C - 2, C - 3, C - 4, S - 1, S - 2, S - 4, S - 5, S - 6

▪ **Critères d'évaluations options : fuseaux et aiguille**

Pour cette épreuve, il est tenu compte de :

- L'utilisation pertinente des moyens mis en œuvre.
- Le respect des prescriptions techniques.
- La conformité de la dentelle réalisée par rapport au modèle fourni
- Les qualités esthétiques et techniques de la dentelle
- La conformité des finitions par rapport au travail demandé, ainsi que de sa qualité et de son esthétique.

▪ **Modes d'évaluation :**

Les activités, les documentations artistiques et techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation.

L'inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

Option : fuseaux**1 / Évaluation par épreuve ponctuelle**

A partir de cartons et en possessions des équipements, des outils et des matières d'œuvre nécessaires, la candidate ou le candidat doit réaliser les dentelles demandées.

Elle a lieu dans une salle équipée de tables de dessin adaptables d'au moins quatre formats A3, des sièges réglables, de lumière naturelle et artificielle individuelle.

L'épreuve a une durée de 34 heures et comporte trois parties :

Partie 1 : Réalisation d'un modèle de dentelles à fils continus ou à fils coupés.

Durée maximale 25 heures Notée sur 100 points

Partie 2 : Réalisation d'exercices permettant de vérifier des acquisitions dans le domaine technique non évalué lors de la partie principale (dentelle à fils continus ou dentelle à fils coupés)

Durée maximale 6 heures. Notée sur 40 points

Partie 3 : Réalisation des opérations de finition et de présentation demandées à partir d'éléments de dentelle fournis et en possession des équipements, des outils et des matières d'œuvre nécessaires.

Durée maximale 3 heures. Notée sur 20 points

2 / Évaluation par contrôle en cours de formation

Elle donne lieu à deux situations d'évaluation organisées dans l'établissement de formation et une en milieu professionnel. Les notes proposées pour chacune des situations d'évaluation s'additionnent pour obtenir la proposition de note finale. La note définitive est délivrée par le jury.

A/ Situation d'évaluation en centre de formation (120 points)

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, liées à une période et /ou un thème donné et d'égale pondération, organisées dans l'établissement de formation au cours de la deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires en formation continue) et dans le cadre des activités habituelles de formation.

Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

Situation 1 : A partir de cartons et en possession des équipements, des outils et des matières d'œuvre nécessaires, la candidate ou le candidat doit réaliser une dentelle à fils continus. A partir d'un ou d'éléments de dentelle fournis la candidate devra effectuer les finitions demandées.

Durée maximale 16 heures Notée sur 60 points

Situation 2 : A partir de cartons et en possessions des équipements, des outils et des matières d'œuvre nécessaires, la candidate ou le candidat doit réaliser une dentelle à fils coupés. A partir d'un ou d'éléments de dentelle fournis la candidate devra effectuer les finitions demandées.

Durée maximale 16 heures. Notée sur 60 points

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques. Un professionnel au moins y est associé.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès verbal détaillé, établi par les correcteurs. Chaque situation d'évaluation fait l'objet d'une proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

B/ Situation d'évaluation au cours de la période de formation en milieu professionnel (40 points)

La formation en milieu professionnel doit permettre de développer, en situation réelle, les savoirs et savoir-faire du candidat.

Pour les candidats issus des établissements d'enseignement publics ou privés sous contrat, l'évaluation se déroule en dernière année de formation en milieu professionnel ou en fin de formation pour les stagiaires de la formation continue. Elle se répartit sur plusieurs périodes ne pouvant être inférieures à une semaine.

Pour les apprentis, la situation d'évaluation organisée au cours de la formation en entreprise peut comporter plusieurs séquences d'évaluation. La synthèse est effectuée par le ou les tuteur(s) de(s) entreprise(s) d'accueil et des membres de l'équipe pédagogique, en présence du candidat. Une note conjointe sera proposée au jury en fin ou à la suite de la formation en milieu professionnel.

Option : aiguille

1 / Évaluation par épreuve ponctuelle

A partir d'un dessin artistique et technique et en possession des équipements, des outils et des matières d'œuvre nécessaires, la candidate ou le candidat doit réaliser tout ou partie de la dentelle et les finitions demandées.

L'épreuve a une durée totale de 34 heures

2 / Évaluation par contrôle en cours de formation

Elle donne lieu à deux situations d'évaluation organisée l'une dans l'établissement de formation et l'autre en milieu professionnel. Les notes proposées pour chacune des deux situations d'évaluation s'additionnent pour obtenir la proposition de note finale. La note définitive est délivrée par le jury.

A/ Situation d'évaluation en centre de formation (sur 120 points)

Le contrôle s'effectue à l'occasion d'une situation d'évaluation, d'une durée maximale de 34 heures en continue, liée à une période et /ou un thème donné, organisée dans l'établissement de formation au cours de la deuxième année de formation ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires en formation continue. Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

Cette situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques et artistiques associés. Un professionnel au moins y est associé.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès verbal détaillé, établi par les correcteurs. La situation d'évaluation fait l'objet d'une proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

B/ Situation d'évaluation au cours de la période de formation en milieu professionnel (sur 40 points)

La formation en entreprise doit permettre de développer, en situation réelle, les savoirs et savoir-faire du candidat

Pour les candidats issus des établissements d'enseignement publics ou privés sous contrat, l'évaluation se déroule en dernière année de formation en entreprise ou en fin de formation pour les stagiaires de la formation continue. Elle se répartit sur plusieurs périodes ne pouvant être inférieures à une semaine.

Pour les apprentis, la situation d'évaluation organisée au cours de la formation en milieu professionnel peut comporter plusieurs séquences d'évaluation. La synthèse est effectuée par le ou les tuteur(s) de(s) entreprise(s) d'accueil et des membres de l'équipe pédagogique, en présence du candidat. Une note conjointe sera proposée au jury en fin ou à la suite de la formation en entreprise.

Vie sociale et professionnelle

Son évaluation est intégrée à l'épreuve EP 2. Elle est notée sur 20 points

L'épreuve de Vie Sociale et Professionnelle évalue des connaissances et des compétences du référentiel et s'appuie plus particulièrement sur la mise en œuvre d'une démarche d'analyse de diverses situations

A / Contrôle en Cours de formation

Il se déroule sous la forme de deux situations d'évaluation. Celles-ci sont organisées en centre de formation

Une proposition de note est établie, qui résulte de l'addition de la note obtenue lors de la première situation d'évaluation et de la note obtenue lors de la deuxième situation d'évaluation. La note définitive est délivrée par le jury.

1 . 1 Une situation d'évaluation écrite notée sur 14 points :

Cette situation est organisée en dernière année de formation. Elle comporte deux parties

1^{ère} partie : Une évaluation écrite d'une durée d'une heure notée sur 7 points. Les questions portent sur l'ensemble du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels, ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés aux activités physiques, risques liés à la charge mentale, risque lié au bruit.

Pour ce qui concerne la partie 4, l'individu acteur des secours, seule la partie 4.1 « incendie et conduite à tenir » est évaluée dans cette partie.

2^{ème} partie : Un travail personnel écrit noté sur 7 points.

Ce travail permet d'évaluer la maîtrise de quelques compétences du programme à travers la rédaction d'un document de deux pages maximum par candidat. Il peut s'agir d'un travail relatif :

- à la prévention d'un risque professionnel : analyse ou participation à une action ;
- ou à une exploitation de documentation liée aux parties du programme relatives au parcours professionnel, à l'entreprise, au poste de travail ou à la consommation.

Ce travail ne fait pas l'objet d'une présentation orale.

2 . 2 Une situation d'évaluation pratique consistant en une intervention de secourisme notée sur 6 points :

Cette situation est organisée au cours du cycle de formation.

L'évaluation des techniques de secourisme (sauveteur secouriste de travail (SST) ou attestation de formation aux premiers secours (AFPS) est effectuée, comme la formation, par un moniteur de secourisme conformément à la réglementation en vigueur.

B / Épreuve ponctuelle écrite – 1 heure

Le sujet comporte une ou plusieurs questions sur chacune des 5 parties du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesure de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risques liés au bruit.

EG 1 FRANÇAIS ET HISTOIRE - GÉOGRAPHIE CCF ou épreuve écrite et orale	- durée : 2 heures 15 mn	coef. : 3	UG 1
--	---------------------------------	------------------	-------------

Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement du français et de l'histoire-géographie pour les certificats d'aptitude professionnelle.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

Objectifs :

L'épreuve de français et d'histoire – géographie permet d'apprécier :

Les qualités de lecture et d'analyse de textes documentaires, de textes fictionnels, de documents iconographiques, de documents de nature historique et géographique ;

Les qualités d'organisation des informations et d'argumentation dans la justification des informations sélectionnées ;

Les qualités d'expression et de communication à l'oral et à l'écrit, en particulier la maîtrise de la langue.

Modes d'évaluation :

A) Évaluation par contrôle en cours de formation (CCF) :

L'épreuve de français et d'histoire – géographie est constituée de deux situations d'évaluation, comprenant chacune deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire – géographie.

Les deux situations d'évaluation sont évaluées à part égale. Par ailleurs, les deux parties de chaque situation d'évaluation, évaluent des compétences complémentaires, à parts égales.

L'évaluation se déroule dans la deuxième moitié de la formation. Toutefois, lorsque le cycle de formation est de deux ans, il peut être envisagé de proposer une situation d'évaluation en fin de première année.

Une proposition de note, sur 20, est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

1) Première situation d'évaluation :

Première partie (français) :

Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation, de nature formative, s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.

Dans la première étape, le candidat rédige à partir d'un texte fictionnel une production qui soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc...).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc ; cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Les trois séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de quinze jours.

Deuxième partie (histoire - géographie) :

Le candidat présente oralement un dossier (constitué individuellement ou par groupe) comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique proposée.

Les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement.

Le candidat présente son dossier pendant cinq minutes. La présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

L'entretien est conduit, par le professeur de la discipline assisté, dans la mesure du possible, d'un membre de l'équipe pédagogique.

2) Deuxième situation d'évaluation :

Première partie (français) :

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel ou un document iconographique ou sur un texte professionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension, puis rédige, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes).

La durée est d'environ une heure trente minutes.

Deuxième partie (histoire – géographie) :

Se référer à la deuxième partie de la situation n°1. Seule la dominante change (histoire ou géographie).

B) Épreuve ponctuelle – 2 heures + 15 minutes :

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire-géographie), qui évaluent des compétences complémentaires, sont évaluées à part égale, sur 10 points.

Première partie (français) :

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension). Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours, soit un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes) ; soit une courte production écrite répondant à une consigne en lien avec l'expérience professionnelle (quinze à vingt lignes).

Deuxième partie (histoire – géographie) :

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers qu'il a préalablement constitués, l'un à dominante histoire, l'autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces dossiers, d'un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux thèmes généraux du programme.

Les documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier.

L'examineur choisit l'un des deux dossiers. Le candidat présente oralement, pendant cinq minutes, le dossier retenu ; la présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

En l'absence de dossier le candidat peut néanmoins passer l'épreuve.

EG 2 MATHÉMATIQUES – SCIENCES
CCF ou épreuve écrite

coef. : 2

- durée : 2 heures

UG 2

Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement des mathématiques et des sciences pour les certificats d'aptitude professionnelle.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

L'épreuve de mathématiques - sciences englobe l'ensemble des objectifs, domaines de connaissances et compétences mentionnés dans le programme de formation de mathématiques, physique - chimie des certificats d'aptitude professionnelle.

Objectifs

L'évaluation en mathématiques – sciences a pour objectifs :

D'apprécier les savoirs et compétences des candidats ;

D'apprécier leur aptitude à les mobiliser dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;

- De vérifier leur aptitude à résoudre correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à vérifier leur cohérence ;

- D'apprécier leur aptitude à rendre compte par écrit ou oralement.

Modes d'évaluation:

→ Évaluation par contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation qui se déroulent dans la deuxième moitié de la formation.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

Première situation d'évaluation : notée sur 10

Elle consiste en la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint de trois candidats au plus) et la présentation orale (individuelle), si possible devant le groupe classe, d'un compte rendu d'activités comportant la mise en œuvre de compétences en mathématiques, physique ou chimie, en liaison directe avec la spécialité. Ce compte rendu d'activités, qui doit garder un caractère modeste (3 ou 4 pages maximum), prend appui sur le travail effectué au cours de la formation professionnelle (en milieu professionnel ou en établissement) ou sur l'expérience professionnelle ; il fait éventuellement appel à des situations de la vie courante.

Lorsque le thème retenu ne figure pas dans une unité pouvant faire l'objet d'une évaluation, tout en restant dans le cadre de la formation, toutes les indications utiles doivent être fournies au candidat avant la rédaction du compte rendu d'activités.

Au cours de l'entretien dont la durée maximale est de 10 minutes, le candidat est amené à répondre à des questions en liaison directe avec les connaissances et compétences mises en œuvre dans les activités relatives.

La proposition de note individuelle attribuée prend principalement en compte la qualité de la prestation orale (aptitude à communiquer, validité de l'argumentation, pertinence du sujet).

Deuxième situation d'évaluation : notée sur 20

Elle comporte deux parties d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique et la chimie.

Première partie :

Une évaluation écrite en mathématiques, notée sur 10, d'une durée d'une heure environ, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences.

Chaque séquence d'évaluation comporte un ou plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le référentiel.

Certaines compétences peuvent être évaluées plusieurs fois par fractionnement de la situation de l'évaluation dans le temps. Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante, ...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Deuxième partie :

Une évaluation d'une durée d'une heure environ en physique - chimie, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences, ayant pour support une ou plusieurs activités expérimentales (travaux pratiques). Elle est notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte rendu).

Ces séquences d'évaluation sont conçues comme des sondages probants sur des compétences terminales. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.

Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale (travaux pratiques) permettant d'apprécier les connaissances et savoir-faire expérimentaux des candidats.

Au cours de l'activité expérimentale, le candidat est évalué à partir d'une ou plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les savoir-faire expérimentaux du candidat observés durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation.

Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- De mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- D'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- De mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité établies ;
- De montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et unités mises en œuvre ;
- D'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- De rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et de leur interprétation. L'examineur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et savoir-faire expérimentaux du candidat lors de ses manipulations.

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

→ Évaluation par épreuve ponctuelle

L'épreuve comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique - chimie.

Mathématiques : 1 heure – notée sur 10 points

Le sujet se compose de plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le programme.

Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Physique – chimie : 1 heure – notée sur 10 points

Le sujet doit porter sur des champs différents de la physique et de la chimie. Il se compose de deux parties

Première partie:

Un ou deux exercices restituent, à partir d'un texte (en une dizaine de lignes au maximum) et éventuellement d'un schéma, une expérience ou un protocole opératoire. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple :

- A montrer ses connaissances ;
- A relever des observations pertinentes ;
- A organiser les observations fournies, à en déduire une interprétation et, plus généralement, à exploiter les résultats.

Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles.

Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- De montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- D'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- D'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre.

Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Instructions complémentaires pour l'ensemble des évaluations écrites (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet.

La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.

L'utilisation des calculatrices électroniques pendant l'épreuve est définie par la réglementation en vigueur.

Les trois alinéas suivants doivent être rappelés en tête des sujets :

- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies ;
- L'usage des calculatrices électroniques est autorisé sauf mention contraire figurant sur le sujet ;
- L'usage du formulaire officiel de mathématiques est autorisé.

EG 3 LANGUE VIVANTE

CCF ou épreuve orale : 20 mn

UG 3

Coef : 1

Arrêté du 8 juillet 2003 fixant le programme d'enseignement des langues vivantes étrangères pour les CAP.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du CAP et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

MODES D'ÉVALUATION

I CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION –

Le contrôle en cours de formation est constitué de deux situations d'évaluation, d'une durée maximum de 20 minutes chacune, notées chacune sur 20 et choisies par l'enseignant évaluateur parmi les trois possibilités suivantes :

- A. Compréhension de l'écrit / Expression écrite,
- B. Compréhension de l'oral,
- C. Compréhension de l'écrit / Expression orale.

Une proposition de note est établie, qui résulte de la moyenne des deux notes obtenues.

La note définitive est délivrée par le jury.

A – Compréhension de l'écrit / expression écrite

A partir d'un support en langue étrangère n'excédant pas dix lignes, le candidat devra faire la preuve de sa capacité à comprendre les informations essentielles d'un message écrit, par le biais de réponses en langue étrangère à des questions en langue étrangère portant sur le support.

B – Compréhension de l'oral

A partir d'un support audio-oral ou audio-visuel n'excédant pas quarante cinq secondes, entendu et/ou visionné trois fois, l'aptitude à comprendre le message sera évaluée par le biais de :

- soit un QCM en français,
- soit des réponses en français à des questions en français,
- soit un compte rendu en français des informations essentielles du support.

C – Compréhension de l'écrit / expression orale

A partir d'un support en langue étrangère n'excédant pas dix lignes, le candidat devra faire la preuve de sa capacité à comprendre les informations essentielles d'un message écrit, par le biais d'un compte-rendu oral en langue étrangère ou de réponses orales en langue étrangère à des questions écrites en langue étrangère portant sur le support.

II ÉPREUVE PONCTUELLE -

Épreuve orale ; durée : 20 minutes – Préparation : 20 minutes.

L'épreuve comporte un entretien se rapportant:

- soit à un document étudié au cours de la formation (texte ou image),
- soit à un document lié à l'activité et/ou à l'expérience du candidat.

EG 4 ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
--

UG 4 Coef : 1

Arrêté du 25 septembre 2002 fixant le programme d'enseignement de l'éducation physique et sportive pour les certificats d'aptitude professionnelles, les brevets d'études professionnelles et les baccalauréats professionnels.

L'épreuve se déroule dans les conditions définies par l'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive en lycées (BO n° 46 du 14 décembre 1995).

ÉPREUVE FACULTATIVE ARTS APPLIQUES ET CULTURES ARTISTIQUES

(Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement des arts appliqués et cultures artistiques pour les certificats d'aptitude professionnelle).

(Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général).

Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne.

Évaluation par contrôle en cours de formation

L'évaluation repose sur la constitution et la présentation par le candidat d'un dossier permettant aux évaluateurs d'apprécier son parcours et ses résultats.

L'évaluation s'effectue lors de la dernière année de formation, au cours de deux situations successives et complémentaires qui sont de poids égal :

Dans les deux situations, l'évaluation est assurée par l'enseignant d'arts appliqués ayant assuré la formation dans la discipline et dans la mesure du possible, par le partenaire ayant participé à la formation dans l'ensemble optionnel.

Une proposition de note est établie, sur 20 points, qui résulte de l'addition de la note obtenue lors de la première situation d'évaluation et de la note obtenue lors de la deuxième situation d'évaluation.

La note définitive est délivrée par le jury.

Première situation d'évaluation (à mi-parcours) : notée sur 10 points

Le candidat constitue un dossier de synthèse sur un thème qu'il a choisi.

Ce dossier, réalisé dans le cadre de l'enseignement et dans le temps scolaire comprend :

- D'une part, une étude concernant l'ensemble commun obligatoire du programme et portant sur l'un des trois domaines du design : de "produit", de "communication", d'"espace et d'environnement";
- D'autre part, une étude concernant l'ensemble optionnel et portant sur l'une des quatre options.

Les deux parties du dossier peuvent être mises en relation.

Limité à 10 feuillets au format A4, le dossier est composé :

- D'une recherche documentaire (textes, photographies, références, etc...);
- De productions issues des observations personnelles du candidat (croquis, photographies, images numériques, etc.) et de textes brefs.

L'évaluation prend en compte :

- La collecte, le choix, le classement et la hiérarchisation de l'information qui doivent être méthodiques ;
- L'exploration de la documentation qui doit être sélective et analytique.

Deuxième situation d'évaluation (en fin de formation) : notée sur 10 points

En s'appuyant sur le dossier de synthèse réalisé précédemment, le candidat poursuit l'étude dans les mêmes conditions par des recherches personnelles (esquisses, documents visuels rendant compte d'un projet de réalisation) traitant d'une question limitée, définie en accord avec le professeur d'arts appliqués, et éventuellement, avec le partenaire de l'ensemble optionnel.

Cette partie est limitée à 5 feuillets au format A3 maximum.

Le dossier ainsi complété est présenté oralement par le candidat aux évaluateurs au cours d'un entretien d'une durée maximale de 10 minutes.

L'évaluation s'appuie sur les critères fournis par les référentiels. Elle vérifie notamment :

- que l'expérimentation est ouverte et que diverses pistes sont explorées ;
- que la proposition est formellement satisfaisante et qu'elle correspond à un cahier des charges limité;
- que les choix sont justifiés ;
- que la présentation est claire, exprimée dans un langage correct et précis, utilisant le vocabulaire technique approprié.

Évaluation par épreuve ponctuelle – durée 1h30

Le sujet est composé d'un ensemble de documents visuels, assorti de consignes précises.

Dans une première phase, le candidat produit une analyse écrite et graphique de la documentation fournie.

En s'appuyant sur cette analyse, le candidat produit ensuite une réalisation bidimensionnelle simple, située dans le champ des arts appliqués mis en relation avec l'un des quatre domaines de l'ensemble optionnel, au choix du candidat.

L'évaluation s'appuie sur les critères fournis par les référentiels. Elle vérifie notamment :

- que l'exploration de la documentation est sélective, analytique et graphiquement expressive ;
- que l'expérimentation est ouverte et que diverses pistes sont explorées ;
- que la proposition est formellement satisfaisante et qu'elle correspond au cahier des charges.

ANNEXE V

TABLEAU DE CORRESPONDANCES D'ÉPREUVES ET D'UNITÉS

CAP Arts de la dentelle arrêté du 2 octobre 1989 dernière session 2004	CAP Arts de la dentelle options fuseaux aiguille (défini par le présent arrêté) première session 2005
DOMAINE PROFESSIONNEL (1)	ENSEMBLE DES UNITÉS PROFESSIONNELLES
<u>EP1 + EP3</u> (2) Dessin d'art + Histoire de l'art et de la dentelle	<u>UP1</u> Analyse d'une situation professionnelle
<u>EP2</u> Mise en œuvre	<u>UP2</u> Réalisation d'une dentelle (3)
<u>EG1</u> Expression française	<u>UG1</u> Français et histoire-géographie
<u>EG2</u> Mathématiques-sciences physiques	<u>UG2</u> Mathématiques-sciences
<u>EG3</u> Langue vivante étrangère	<u>UG3</u> Langue vivante étrangère
<u>EG4</u> Vie sociale et professionnelle	
<u>EG5/</u> Éducation physique et sportive	<u>UG4</u> Éducation physique et sportive

A la demande du candidat et pendant la durée de validité des notes :

- (1) La note moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20, obtenue au domaine professionnel du diplôme régi par l'arrêté du 2 octobre 1989 peut être reportée sur l'ensemble des unités professionnelles du diplôme régi par le présent arrêté.

Le titulaire de l'unité terminale (UT) du domaine professionnel du diplôme régi par l'arrêté du 2 octobre 1989 peut être dispensé de l'évaluation de l'ensemble des unités professionnelles du diplôme régi par le présent arrêté.

- (2) Les notes obtenues aux épreuves EP1 et EP3 du diplôme régi par l'arrêté du 2/10/1989, affectées de leur coefficient, donnent lieu au calcul d'une note moyenne qui est reportée sur l'unité UP1 du diplôme régi par le présent arrêté.
- (3) La note reportée sur l'unité UP 2 définie par le présent arrêté est affectée du coefficient total de cette unité incluant celui de la vie sociale et professionnelle.

NB. A compter du 1^{er} septembre 2002, toute note obtenue aux épreuves peut être conservée (décret n°2002-463 du 4 avril 2002 relatif au CAP).

Le report des notes d'enseignement général obtenues avant 2005 est régi par les dispositions de l'arrêté du 17 juin 2003 relatif aux unités générales du CAP.